



Pour la CFDT M. GARECHE

Pour la CFE-CGC M. DARMON

Pour la CGT M. POULAT

**Objet : Préavis de grève.**

**A vaulx en Velin le 07 juin 2021**

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

L'intersyndicale régionale dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des catégories de personnel et l'ensemble des sites de la société dédiée Eau du Grand Lyon.

La cessation du travail commencera le Vendredi 18 juin 2021 à 0H01, pour se terminer le vendredi 18 juin 2021 à 23H59.

Nous vous précisons que tout salarié non réquisitionné par avis préfectoral (astreinte incluse) sera couvert par le droit de grève, conformément aux dispositions légales.

Le préavis de grève concerne : « le passage en régie à autonomie financière et personnalité morale du contrat de délégation de service public de la Métropole de Lyon Eau du Grand Lyon ».

- L'intersyndicale exige que Veolia Eau organise une rencontre avec le Président de la Métropole, Monsieur Bruno Bernard afin de pouvoir lui exposer les inquiétudes des salariés concernés par le futur transfert à la régie et que la Métropole s'engage officiellement à ce que la totalité des avantages sociaux liés au statut, aux accords et différents usages du personnel d'Eau du Grand Lyon soit repris dans leur globalité sans aucune perte.
- L'intersyndicale demande que Veolia Eau lui octroie des moyens dans le cadre d'un accord de méthode.
- L'intersyndicale exige que les réunions de travail sur le volet Ressources Humaines avancent au même rythme que les comités techniques,
- L'intersyndicale exige que l'ensemble des salariés soit traité de la même manière et que Veolia Eau fasse en sorte que la Métropole cesse l'inégalité de traitement entamée par son souhait de rencontrer tour à tour les managers de services, puis les Responsables d'Unités Opérationnelles,

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de toute notre considération.